

Programme	ERASMUS +
Catégorie d'action	Action clé n° 1 Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation
Action	Missions d'enseignement pour le personnel enseignant d'établissements d'enseignement supérieur (STA)
Objectifs et description de l'action	<p>Cette action permet au personnel d'effectuer une période d'enseignement d'une durée de 2 jours à 2 mois dans un établissement d'enseignement supérieur d'un autre pays participant au Programme. Une durée minimum de 4 jours ouvrables est fortement recommandée.</p> <p>Les objectifs des missions d'enseignement Erasmus sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les établissements d'enseignement supérieur à élargir et à enrichir l'éventail des cours qu'ils offrent, ainsi que leur contenu. • permettre aux étudiants qui ne sont pas en mesure de participer aux programmes de mobilité de bénéficier des connaissances et de l'expertise des enseignants d'établissements d'enseignement supérieur établis dans d'autres pays européens; • promouvoir l'échange d'expertise et d'expériences concernant les méthodes pédagogiques; • créer des liens entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises. • motiver les étudiants et les équipes à devenir mobiles et à les assister lors de leur préparation à la mobilité <p>Les missions d'enseignement peuvent être effectuées par le personnel enseignant d'établissements d'enseignement supérieur ou par le personnel invité d'entreprises. Dans tous les cas, les activités des personnels effectuant une mission d'enseignement doivent être intégrées dans le cursus de l'établissement d'accueil.</p> <p>Les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises partenaires doivent avoir convenu avant le début de la mission du programme d'activités que les enseignants participants devront suivre (programme d'enseignement). Lorsque la personne effectuant la mission provient d'un établissement d'enseignement supérieur, la mission est basée sur un accord interinstitutionnel conclu entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.</p> <p>Les personnes ayant des besoins particuliers peuvent solliciter une subvention spécifique après avoir été sélectionnés pour une période de mobilité.</p>
Qui peut en bénéficier?	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel enseignant d'un établissement d'enseignement supérieur - Personnel d'entreprise
Lieu(x) de l'activité	Le personnel doit effectuer son activité de mobilité dans un pays membre du programme Erasmus + différent du pays de l'organisation d'origine et du pays de résidence.
Durée des activités	De 2 jours à 2 mois, sans compter le temps de déplacement. Les activités d'enseignement comprendront dans tous les cas au minimum 8 heures d'enseignement par semaine (ou toute autre période de séjour plus courte).
Commentaire sur la durée:	La durée minimale d'une mission d'enseignement est de 8 heures d'enseignement. Une durée minimale de 4 jours ouvrables est fortement recommandée afin de contribuer de manière significative au programme d'enseignement et à la vie internationale dans l'établissement hôte.
DISPOSITIONS FINANCIÈRES : Pour de plus amples informations, veuillez consulter le tableau des coûts éligibles ci-dessous.	
Financement applicable:	Les coûts éligibles sont de deux types : les frais de trajet et les frais de séjour. Sont pris en compte des paramètres de distance, de niveau de vie du pays de destination, de durée du séjour. Une même somme doit être appliquée pour tous les pays situés sur le même rang.
Règles spécifiques d'éligibilité:	<ul style="list-style-type: none"> - le personnel enseignant doit appartenir à un établissement d'enseignement supérieur titulaire de la Charte universitaire Erasmus+. Une mission d'enseignement peut être effectuée soit par un membre du personnel enseignant d'un établissement d'enseignement supérieur (employé par un établissement titulaire d'une charte Erasmus), soit par un membre du personnel d'une entreprise éligible. Le personnel enseignant doit être: <ul style="list-style-type: none"> Un ressortissant d'un des pays participant au programme Erasmus +; Un ressortissant d'un autre pays travaillant ou résidant dans un pays participant, dans le respect des conditions fixées par chaque pays participant, prenant en compte la nature du programme.

Action clé n° 1
Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation

Missions d'enseignement pour le personnel enseignant d'établissements d'enseignement supérieur (STA)

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

FRAIS DE SEJOUR		FRAIS DE VOYAGE	
Montant journalier variable en fonction du pays de destination		définis en fonction de la distance à parcourir	
4 GROUPEs de PAYS définis en fonction du coût de la vie du pays de destination	Frais de séjour journalier	Distance à parcourir depuis l'établissement d'origine	Montant fixé pour les frais de voyage
Groupe A Danemark, Irlande, Pays-Bas, Royaume Uni, Suède	112 €	Distance comprise entre 500 et 1999 km Danemark, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède (Goteborg)	275 €
		Distance comprise entre 2000 et 2999 km Suède (Gavle, Högskolan Dalarna, Linköping, Orebro, Uppsala...)	360 €
Groupe B Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Turquie	98 €	Distance comprise entre 500 et 1999 km Autriche, Belgique, Bulgarie, Grèce (Patras, Volos...), Hongrie, Italie, Pologne, République Tchèque, Roumanie (Oradea)	275 €
		Distance comprise entre 2000 et 2999 km Finlande, Grèce (Athènes), Islande, Norvège, Roumanie (Bucarest, Iasi), Turquie (Ismir, Istanbul, Yalova)	360 €
		Distance comprise entre 3000 et 3900 km Turquie (Adana, Sivas)	530 €
Groupe C Allemagne, Espagne, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, République de Macédoine	84 €	Moins de 100 km Espagne (San Sebastian ou Pamplona depuis les campus de la côte basque)	0 €
		Distance comprise entre 100 et 499 km Espagne (Barcelona, Bilbao, Madrid, Oviedo, Salamanca, Santander, Valencia, Valladolid, Zaragoza)	180 €
		Distance comprise entre 500 et 1999 km Allemagne, Espagne (Alicante, Almeria, Cordoba, Ciudad Real, Granada, Murcia, Malaga, Salamanca, Santiago de Compostela, Sevilla, Vigo), Malte, Portugal, République de Macédoine, Slovaquie	275 €
		Distance comprise entre 2000 et 2999 km Espagne (Las Palmas, Lettonie)	360 €
Groupe D Croatie, Estonie, Lituanie, Slovaquie	70 €	Entre 500 et 1999 km Croatie, Slovaquie	275 €
		Entre 2000 et 2999 km Estonie, Lituanie	360 €